



**Compte-rendu d'activité de l'année 2021
204^e EXERCICE**

Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2022



Assemblée Générale Ordinaire

ORDRE DU JOUR

Les sociétaires délégués sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 3 juin 2022, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) **Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021**
- 2) **Approbation définitive du bilan et du compte de résultat au 31.12.2021**
- 3) **Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale**
- 4) **Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction**
- 5) **Approbation des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et de ses comités**
- 6) **Pouvoirs pour l'exécution des formalités**

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. CLAUDE	WITZ	PRESIDENT
BENOIT	STURNY	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
PHILIPPE	EISER	2 ^E VICE-PRESIDENT
MARC	BEYER	ADMINISTRATEUR
JEAN-MARIE	COUETOUX	ADMINISTRATEUR
GEORGES	ERNST	ADMINISTRATEUR
ANTOINE	LEIMGRUBER	ADMINISTRATEUR
THIERRY	MAGNO	ADMINISTRATEUR
MME ANDREE	KOEHLI	ADMINISTRATEUR
M. BERTRAND	FLATTOT	ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M. LAURENT	WERNER	DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA
------------	---------------	----------------------------------------------------------

HONORARIAT

M. FRANCIS	SCHULLER	PRESIDENT
BERNARD	ANTOINE	ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

M. Marc BEYER : Président du Directoire de la SA Léon BEYER

M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco, gérant de la SCI de l'Oppidum.

M. Philippe EISER, gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur du GAMEST.

M. Georges ERNST : Gérant de la SCI ZAHM.

M. Antoine LEIMGRUBER : Administrateur de la SOCAMI Alsace Lorraine Champagne (Groupe Banque Populaire), Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR.

M. MAGNO Thierry : gérant de la société Les Epis du MOULIN ; gérant de la société Domaine de SYAM ; gérant de la société ARCOBALENO ; gérant SCI E.M.A. ; Directeur général NEC ACCESS BUREAU ; administrateur Ste MAXIMUS ; administrateur Ste GANAFOUL ; administrateur association H.A.R.P. (Habitants et Amis de la Rue PASTEUR à DOLE) ; Co-Président Syndic Château Le FLORILEGE, Administrateur suppléant du GAMEST.

Mme Andrée KOEHLI : Administratrice du GAMEST.

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil, Président du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR, Président de la MUTUELLE DE L'EST, Membre du comité de gestion du GIE GIGAM.

M. Claude WITZ : Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Contrôleur de Gestion du GIGAM.



Assemblée Générale Ordinaire du 204^{ème} ANNIVERSAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **204^e exercice** de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

APERCU DE L'ANNEE 2021 ET PERSPECTIVES 2022

A. Contexte économique mondial

Caractérisée par un retour de la croissance économique et de l'inflation aux États-Unis et en Zone Euro, et également par un record sur les marchés financiers. L'année **2021** a été riche en événements économiques.

1. Le retour de la croissance économique

Après une année 2020 marquée par une crise économique mondiale d'une ampleur inégalée du fait de la pandémie, contre toute attente, **2021** s'est caractérisée par une reprise économique. Le retour de la croissance économique s'est déroulé de manière progressive et hétérogène dans les différentes régions du monde. La Zone Euro est ainsi sortie de la récession à partir du 2^{ème} trimestre 2021 et a connu une reprise économique moins forte qu'aux États-Unis.

La Chine, l'un des rares pays à avoir connu une croissance positive en 2020 a, quant à elle, connu une croissance plus faible qu'au cours de la décennie écoulée.

En France, la croissance économique a dépassé presque 6 % sur l'année, une progression inégalée depuis la fin des années 1960 ! Ce record doit, toutefois, être considéré dans le contexte particulier de la crise sanitaire : la France n'a fait que retrouver le niveau d'activité économique qui était le sien fin 2019...

2. La poursuite de politiques économiques conjoncturelles

Au cours de l'année 2021, la mise en œuvre de politiques économiques conjoncturelles, tant budgétaires que monétaires, destinées à atténuer les effets de la crise économique liée au Covid-19, s'est poursuivie.

En ce qui concerne la politique budgétaire, on peut notamment retenir le plan de relance massif adopté par le Congrès Américain en mars, ainsi que la présentation du plan d'investissement France 2030 en octobre, destiné à stimuler l'innovation et à renforcer la compétitivité des entreprises de l'Hexagone. Conséquence de ces soutiens budgétaires, le montant des dettes publiques s'est accru. En France, où elle est détenue à moitié par des non-résidents, la dette publique atteint désormais près de 2 674 milliards d'euros, soit 116,4 % du PIB. Elle devrait rester

à un tel niveau au cours des cinq prochaines années, ce qui ne poserait pas de problèmes de soutenabilité tant que les taux d'intérêt restaient faibles.

En effet, en ce qui concerne la politique monétaire, les Banques Centrales ont poursuivi leur soutien à l'économie avec des taux particulièrement bas, voire négatifs pour la Banque Centrale Européenne (BCE), et des programmes d'achats de titres. Au cours de l'été, la BCE a annoncé une révision de sa stratégie, notamment en fixant une cible d'inflation à 2 % à moyen terme, ce qui suggère que la Banque Centrale pourrait laisser l'augmentation des prix dépasser temporairement cette cible, afin de compenser une période antérieure d'inflation inférieure à 2 %. Le contexte de retour de l'inflation aux États-Unis et en Zone Euro pourrait, enfin, inciter la Réserve Fédérale (FED) et la BCE à restreindre leur politique monétaire dans les mois à venir.

3. Le retour de l'inflation

L'année **2021** est également celle du retour de l'inflation aux États-Unis et en Zone Euro. Alors que ces deux régions économiques ont connu une augmentation annuelle moyenne du niveau général des prix entre 2000 et 2020 respectivement de 2,1 % et de 1,7 %, les taux d'inflation sont repartis à la hausse pour atteindre, en rythme annuel, 6,8 % aux États-Unis et 4,9 % en Zone Euro en novembre 2021. Principal facteur explicatif de ce retour de l'inflation : la hausse des prix de l'énergie, comme le pétrole ou le gaz naturel.

Toutefois, ce retour de l'inflation ne touche pas l'ensemble des Pays développés.

La principale exception en la matière est le Japon, où les prix continuent à stagner.

4. Les niveaux records atteints par les Marchés financiers

A. En France

Comme aux États-Unis, les Marchés boursiers ont atteint des niveaux élevés. Le « CAC 40 », indice phare de la Bourse de Paris, a ainsi dépassé, pour la première fois de son histoire, la barre des 7 000 points. Stimulées par la reprise économique et les perspectives de bénéfices futurs, ces performances s'expliquent, pour une large part, par l'abondance de liquidités à l'échelle mondiale, accentuée par les politiques monétaires expansionnistes menées par les Banques Centrales.

B. Contexte du secteur de l'assurance

La crise sanitaire a entraîné plusieurs conséquences brutales pour le monde de l'assurance dans ses relations avec ses clients :

- La **première** a été durant le confinement, une « **distanciation forcée** » avec les clients ;
- La **deuxième**, une « détérioration de l'image des assureurs », essentiellement vis-à-vis de la clientèle de professionnels et d'entreprises, du fait de l'incompréhension de ces derniers de l'impossibilité des assureurs de couvrir les Pertes d'Exploitation causées par le ralentissement brutal, voire l'arrêt pour certains, de leur activité ;
- La **troisième**, la mise en évidence de la nécessité de l'intégration de services dans leurs offres.

Cette crise accélère, par ailleurs, des tendances de fond déjà à l'œuvre : l'explosion des modes de consommation digitaux, le déluge des datas avec de nouvelles possibilités de « Scoring » quasi individualisées, dans un contexte économique et démographique qui tend l'équilibre financier des différents acteurs, chamboule les modèles classiques de l'assurance et pose de nouveaux défis aux assureurs.

Comment envisager les prochains mois et années... ?

Et

Quels impacts de la crise sur les différentes branches d'assurances... ?

Autant de questions d'actualité auxquelles il convient de savoir répondre...

A court et moyen terme, il faut préparer et anticiper le choc économique attendu. Et, ce choc sera différent selon les branches d'assurance.

Par exemple, pour **les assureurs santé**, tous les soins « non urgents » ont attendu pendant le confinement ou les restrictions sanitaires. Il est possible qu'ils aient lieu post confinement, notamment les soins dentaires et les soins optiques.

La crise démontre aussi la validité d'une offre de santé incluant une offre de service et notamment l'accès aux soins. L'essor de la « téléconsultation » pendant la période de confinement en est la meilleure illustration.

C. Quelles évolutions anticiper sur le Business Model des assureurs ?

Le métier d'assureur évolue, se transforme sous la pression des attentes des clients, des possibilités offertes par le « digital », des nouveaux entrants sur ce métier qui l'attaquent de façon différente (*en théorie, rien n'empêche Google, qui connaît tout de la vie digitale de ses utilisateurs, d'inventer son propre « moteur de tarification » et de venir s'appuyer sur les assureurs uniquement pour leur capacité de gestion et leur faire porter le risque financier sur leurs comptes*).

Tout ceci dans un environnement financier inédit de taux très faibles, voire négatifs, de vieillissement de la population mondiale et de dérèglement climatique avéré.

Les assureurs tenants de ce marché, doivent se transformer et repenser leurs « Business Models » pour raisonner en univers de besoins clients, moments de vie et dans le cadre d'écosystèmes dans lesquels les concurrents sont ceux qui ont accès au client final et répondent à son besoin.

Ils doivent donc sortir de la seule posture de l'appréciation du risque et de l'indemnisation en cas de sinistre pour se positionner en « Risk Manager » et « Partenaires de services » pour leurs clients.

C'est un mouvement qui semble aujourd'hui inéluctable, sinon les assureurs risquent de se voir sortis du centre du jeu pour être cantonnés dans le rôle de simples « porteurs de risques » et « gestionnaires de sinistres », au profit d'acteurs qui intégreront le produit d'assurance dans leur offre globale.

Cependant, en tant qu'acteur de premier plan de l'économie nationale, le secteur Assurance s'est très rapidement mobilisé dans le contexte de la crise de la COVID-19 à travers de nombreux engagements pris par les Fédérations, mais également par des mesures exceptionnelles prises par de nombreux acteurs du marché dans un objectif de soutien aux personnes et aux entreprises.

Après plus d'un an d'un contexte inédit, de nombreuses incertitudes demeurent tandis que les acteurs de l'assurance s'accordent unanimement à dire qu'ils font face à une réalité bien différente de celle précédant la crise sanitaire sur l'ensemble de leurs activités : de « nouvelles réalités » révèlent ou accélèrent la dynamique de transformation du marché de l'assurance.

Les assureurs doivent aujourd'hui prendre la mesure de ces nouvelles réalités pour se transformer, se réinventer et faire évoluer leur modèle opérationnel sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Au cœur des enjeux : garantir un business rentable, en optimisant la gestion du risque et délivrant un service d'excellence, dans un contexte incertain et évolutif.

D. Les évolutions incontournables d'un monde qui change

Les Assureurs sont confrontés maintenant à de nouvelles situations :

- **Des taux structurellement bas dans le secteur de la Vie ;**
- **Le risque climatique est désormais une réalité ;**
- **Le risque pandémique, un nouveau risque à prendre en compte sur la durée ;**

- **La santé s'impose comme sujet majeur ;**
- **À nouvelles mobilités, nouveaux produits d'assurance.**

E. Point COVID 19

A l'identique de 2020, il n'est pas insensé de penser que les confinements partiels/régionaux, le télétravail et les couvre-feux pourraient maintenir un impact positif sur certains ratios techniques comme celui du risque automobile. En effet, moins de déplacements entraîne inévitablement moins de sinistres.

En revanche, le risque lié à la poursuite de la sollicitation de la garantie « Perte d'Exploitation » à la suite des arrêts récurrents imposés ou dans le cadre d'une restriction des plages horaires d'ouverture des activités des entreprises, et aux différents jugements des Tribunaux sur l'interprétation des clauses litigieuses des assureurs, pourraient avoir des conséquences futures difficilement chiffrables avec certitude.

Dans un tel contexte, il en ressort qu'un certain nombre de déclarations a été fait aux services Sinistres de nos Mutuelles. A quelques exceptions près, elles ont toutes donné lieu à un refus d'indemnisation au motif que la Perte d'Exploitation devait être la conséquence d'un dommage matériel.

Ainsi, de tels dossiers sinistres ont/auraient plusieurs stades à la suite des déclarations effectuées et/ou sollicitations reçues :

- Le stade d'un « sans suite » car la garantie n'est pas mobilisable ;
- A fait l'objet d'une assignation en retenant une provision à 50 % du montant de la réclamation en respectant le principe d'une probabilité de 50 % d'être condamné.

Le raisonnement qui est retenu pour l'évaluation raisonnable du risque d'indemnisation a été le suivant :

- Compte-tenu de la situation particulière, de l'impact médiatique autour de la position des assureurs et du risque d'interprétation plausible par les Tribunaux de la rédaction de la garantie Perte d'exploitation actuelle, nous avons souhaité avoir une approche ni trop pessimiste, ni trop optimiste d'une telle situation ;
- Nous considérons, dès lors qu'une assignation est/sera officielle, que l'interprétation de la garantie peut nous exposer à un risque de condamnation à 50 %, après un jugement sur le fond devant une Cour d'Appel à notre initiative ;

Nonobstant et à titre subsidiaire en cas de décisions malheureusement défavorables de la Cour d'Appel pour les Mutuelles, le GAMEST n'hésitera pas à faire appel en garantie les réassureurs. En effet, nous considérons qu'ils doivent suivre le sort des Cédantes car la rédaction des Traités laisse également une certaine interprétation dans une telle situation.

Il convient de souligner, eu égard aux comportements de ce type de dossiers et des premiers jugements rendus par les Tribunaux au niveau du marché, que l'appréciation de la situation par le GAMEST pour l'évaluation des IBNR concernés, ne présente pas d'incohérences.

F. Contexte de l'Union GAMEST

Au niveau de notre Union

Malgré la conjoncture inédite évoquée ; l'exercice **2021** fut une nouvelle année de développement du chiffre d'affaires qui s'inscrit dans le plan stratégique du GAMEST initié en 2018 avec notamment :

- Le renforcement des efforts de rigueur dans la souscription ;
- Le maintien du développement de programmes ambitieux ciblant des niches à fort potentiel pour certaines Cédantes (*plusieurs partenariats avec des Courtiers Délégués*) et la fidélisation de nos sociétaires ;
- La poursuite des mutualisations avec la cinquième année de plein exercice des Services sinistres en dommages aux biens utilisés par 7 des neuf mutuelles adhérentes ;

- La réflexion du Comité GAMEST EXCELLENCE dans le cadre de la recherche d'un fonctionnement efficient ;
- La validation d'un budget de fonctionnement GAMEST intégrant des investissements pour la consolidation des moyens techniques et humaines ;
- Une réflexion lancée pour le changement des moyens de distribution avec le projet Web Souscription.

L'encaissement de **80 133 K€** (*hors provision pour risques en cours*) s'inscrit ainsi en augmentation de **11.43%** par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par le développement de Partenariats avec des Courtiers « grossistes », notamment, sur les branches Automobile et l'adhésion de la Mutuelle AFFINEO'Assur au 1^{er} janvier 2021.

Le nombre de contrats assurés passe de 194 619 en 2020 à **200 095** en 2021, grâce à la poursuite de notre stratégie de saturation de nos portefeuilles avec des produits fidélisant (*Protection juridique, Prévoyance*), le développement des Partenariats et l'arrivée de Mutuelle AFFINEO'Assur.

Les sinistres ont représenté **75.39 %** des cotisations de l'année.

La sinistralité s'est dégradée de 13.7 points par rapport à 2020. L'année ayant connu quelques sinistres incendie d'importance moyenne et une fréquence significative sur un partenariat automobile.

Sur le plan des placements financiers, notre approche prudente s'est poursuivie avec la difficulté de plus en plus grande de replacer à l'identique les placements arrivant à terme. Le résultat financier net (*y compris les frais de gestion interne et mandat de gestion*) a été de **765 k€** contre 407 k€ en 2020, soit une amélioration du résultat de l'ordre de **87.7 %**. Pour rappel, 2020 avait été marquée par un « évènement de crédit » survenu sur un émetteur.

FOCUS ACTIVITE MALJ

Au 31/12/2021, le montant des cotisations acquises s'élève à **23 333 K€** en augmentation de **1.19 %** par rapport au 31/12/2020.

Cette évolution positive valide notre stratégie de développement axée sur une commercialisation de nos solutions d'assurance multicanaux avec des contrats généralistes et des produits de niche.

Notre volonté affichée de diversifier notre encaissement au travers de nouveaux produits et partenariats porte ses fruits à la lecture des progressions constatées en DOMMAGES DIVERS, PERTES FINANCIERES, MUTUELLE SANTE, HOSPITALISATION, PROTECTION JURIDIQUE DES COLLECTIVITES, GLOBALE BIJOUTIERS ou encore en RACHAT DE FRANCHISE AUTOMOBILE.

Les autres produits techniques comptabilisés au titre des frais d'établissement des contrats s'élèvent à **1 005 K€**. Ce produit évolue proportionnellement au nombre d'affaires souscrites et de sociétaires assurés.

NOS ACTIONS COMMERCIALES ont assuré un accroissement de **3 791 K€** de cotisations nouvelles dans un environnement concurrentiel fort.

L'accent a été essentiellement mis dans la recherche de nouveaux partenariats, vecteurs de croissance et de rentabilité pour notre Société et sur la diversification de notre activité au travers des branches d'assurance de personnes et pertes pécuniaires afin de proposer une gamme de services complète à nos Sociétaires et plus particulièrement dans la prestation des nouveaux risques liés à l'évolution de notre société.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à **15 458 K€** soit **66.25 %** des cotisations acquises (frais, accessoires et variation de la PREC inclus), pourcentage en hausse par rapport à l'exercice précédent qui était de 64.29 %.

Nous enregistrons une augmentation de notre S/P de **2 points**.

Pour 2021, les sinistres d'intensité ont été moins nombreux dans la branche HABITATION et AUTOMOBILE qu'en 2020.

Notre activité a connu une amélioration des résultats techniques à l'exception des branches FRAIS GENERAUX ET SANTE -PREVOYANCE qui ont été impactées par les conséquences de l'épidémie de la COVID 19.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les frais de production, de distribution et de gestion des sinistres constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à **5 821 K€**, soit **24.94 %** du chiffre d'affaires. Cette diminution résulte de la répartition de notre chiffre d'affaires selon les canaux de distribution et l'encaissement par branche.

La charge de distribution représente **16.53 %** en **2021** du chiffre d'affaires. Elle accompagne la croissance de notre activité et comporte un élément de variabilité basé sur les critères de développement et de résultats techniques. Cette forme d'intéressement traduit une mécanique stimulante et se justifie pour une meilleure maîtrise de l'équilibre technique de nos opérations.

L'effectif salarié de la Société compte **18** salariés dont 5 cadres.

La masse salariale représente **4.05%** du chiffre d'affaires et les actions de formation s'intensifient pour le renforcement des compétences nécessaires au titre du plan de progrès à réaliser à court terme.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de **3 K€** en 2021.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

En 2021, les marchés actions ont été orientés à la hausse, à titre d'exemple le CAC 40 a bondi de près de **29 %** et la faiblesse des rendements des produits de taux est restée d'actualité.

Nos certificats mutualistes et nos comptes de dépôts représentent plus de **79 %** de nos encours de placement.

Notre politique vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier de **229 K€** conforme à l'objectif recherché.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- simplification du portefeuille afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- réallocation des actifs au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2021** à **7 856 K€** par rapport à **7 696 K€** au 31.12.2020.

Les autres produits techniques s'élèvent à **717K€**, par rapport à **703 K€** en 2020.

Ils sont en hausse avec la croissance des contrats dans lesquels une part importante de la cotisation est dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif** de **553 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2021, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **7 269 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **31.15 %** des primes acquises entraînant un **bénéfice technique de 2 296 K€**.

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice** de notre Mutuelle s'élève à **1 847 K€**.

Au terme de l'exercice **2021**, la valeur au bilan des **capitaux propres** de la M.A.L.J. s'élève à **10 036 K€**, en augmentation de **1 876 K€**.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de **4.29 %** au 31.12.2021, à **31 492 K€**.

PERSPECTIVES

L'année 2022 sera mise à contribution afin de consolider notre développement, pour préserver des résultats techniques et commerciaux équilibrés et accentuer la diversification de notre encaissement.

CONCLUSION

L'année 2021 a été une année satisfaisante pour notre Mutuelle. Elle confirme la rentabilité de nos activités, le renforcement de notre solvabilité et notre capacité d'adaptation lors de la crise sanitaire de la COVID 19.

Nous recueillons les fruits des actions concrètes engagées dans différents domaines :

- coût et modèle de distribution,
- surveillance portefeuille,
- charges d'exploitation,
- développement des produits à valeur ajoutée,
- lancement de nouvelles solutions d'assurance.

Notre environnement reste toujours aussi concurrentiel et les réformes législatives et réglementaires rendent d'autant plus difficiles nos actions au quotidien.

Nous sommes confiants dans notre capacité d'adaptation et dans la réussite des axes de progrès entrepris.

Le Président du Conseil d'Administration

Claude WITZ



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'**exercice 2021**.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Claude WITZ, Président**
- **Benoît STURNY, 1^{er} Vice-Président**
- **Philippe EISER, 2^{ème} Vice-Président**
- **Marc BEYER**
- **Jean-Marie COUETOUX**
- **Georges ERNST**
- **Andrée KOEHLI**
- **Antoine LEIMGRUBER**
- **Thierry MAGNO**
- **Bertrand FLATTOT, Administrateur salarié.**

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

3 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA Il s'agit de :

- **Claude WITZ**
- **Andrée KOEHLI**
- **Philippe EISER**

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Antoine LEIMGRUBER**

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances". Il s'agit de :

- **Benoît STURNY**
- **Philippe EISER**
- **Claude WITZ.**

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4** fois dans l'année.

Au cours de **l'exercice 2021**, le Conseil d'Administration s'est réuni **4** fois, en conformité avec l'article **19** des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2021, le taux de présence des Administrateurs a été de **90** %.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

Des commissions spécifiques ont été mises en place pour la préparation de certaines décisions. Leurs attributions s'exercent dans les domaines suivants :

- Patrimoine et Investissement
- Développement et Relations Extérieures
- Finance / Gestion
- Structure et Ressources Humaines.
- Union de réassurance.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

- Le 26 mars 2021

- 1) **Approbation du P.V. du 11.12.2020**
- 2) **Résultat GAMEST 2020 – situation 2021**
- 3) **Résultat MALJ 2020 : rapport de direction exercice 2020**
- 4) **Activité MALJ au 28 février 2021**
- 5) **Points divers :**
 - Cession ESTASSUR Courtage

- Le 11 juin 2021

- 1) Approbation du PV de la réunion du 26.03.2021
- 2) Renouvellement du mandat du Président et des Vice- Présidents
- 3) Point sur l'activité de la MALJ
- 4) Point sur l'activité du GAMEST
- 5) Divers
 - Cession ESTASSUR
 - Projet Tickets Restaurants
 - Transformation d'un appartement au 3^{ème} étage

- Le 15 octobre 2021

- 1) Approbation du PV de la réunion du 11.06.2021
- 2) Point sur le développement de la Société
- 3) Business Plan 2022 – 2026
- 4) Actualités du GAMEST
- 5) Certificats mutualistes 2021
- 6) Divers
 - Aménagement des locaux de la MALJ

- Le 10 décembre 2021

- 1) Approbation du PV de la réunion du 15.10.2021
- 2) Suivi des objectifs au 30.11.2021
- 3) Actualités du GAMEST
- 4) Certificats mutualistes
- 5) Divers
 - Travaux réfection des locaux de la MALJ

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2021, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2021, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **11 755 euros**.

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **37 468 euros**.

**Le Président du Conseil d'Administration
Claude WITZ**



RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1^{ERE} RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

2^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021 de **1 846 910 euros** au compte "report à nouveau".

3^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2021 et l'arrêté des comptes 2021.

4^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2021.

5^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2022, une enveloppe globale d'un montant maximum de **20 000 euros** pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

6^E RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	EXERCICE 2021			2020
	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	43 357	42 775	582	845
PLACEMENTS				
Terrains et constructions	1 451 002	839 437	611 564	614 191
Placements financiers	7 817 216	77 577	7 739 640	7 641 447
	9 268 218	917 014	8 351 204	8 255 638
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES				
Provisions pour primes non acquises	3 074 181		3 074 181	3 672 903
Provisions pour sinistres à payer	27 515 998		27 515 998	27 988 938
	30 590 178		30 590 178	31 661 841
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	3 026 071		3 026 071	3 400 468
Créances nées d'opérations de réassurance	189 670		189 670	178 620
Autres créances	92 764		92 764	224 210
	3 308 505		3 308 505	3 803 297
AUTRES ACTIFS				
Actifs corporels d'exploitation	867 155	768 519	98 636	119 286
Comptes courants et caisse	936 846		936 846	910 283
	1 804 001	768 519	1 035 482	1 029 569
COMPTES DE REGULARISATION				
Intérêts et loyers acquis non échus	6 736		6 736	9 610
Frais d'acquisition reportés	411 547		411 547	511 425
Charges constatées d'avance	14 669		14 669	12 061
	432 952		432 952	533 096
TOTAL GENERAL	45 447 211	1 728 308	43 718 903	45 284 286
Engagement hors bilan				
Engagement donné			-	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

P A S S I F

EXERCICE

EXERCICE

2021

2020

CAPITAUX PROPRES		
Fonds d'établissement	1 178 650	1 148 625
Droit d'adhésion	-2 321	-2 365
Réserve spéciale de réévaluation	62 658	63 959
Réserve de capitalisation		
Réserve pour éventualités diverses	7 000 000	7 000 000
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000	- 5 653 000
Report à nouveau	5 602 821	4 051 206
Résultat de l'exercice	1 846 910	1 551 614
	10 035 718	8 160 040
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises affaires directes	3 074 181	3 672 903
Provisions pour sinistres à payer affaires directes	27 527 398	28 024 966
Provisions pour frais de gestion	960 270	1 066 742
	31 561 848	32 764 611
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	129 999	134 120
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	711 333	610 554
Dettes nées d'opérations de réassurance	123 010	1 999 294
Dettes envers les Ets de crédit	-	-
Personnel	118 517	129 987
Etat et organismes sociaux	355 403	779 130
Créanciers divers	678 235	702 671
	1 986 498	4 221 636
COMPTES DE REGULARISATION		
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	4 840	3 879
	4 840	3 879
TOTAL GENERAL	43 718 903	45 284 286
	-	-

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2021

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2021	Opérations nettes 2020
Primes acquises					
Primes émises	+	21 714 130	21 714 130	-	-
Frais et accessoires émis	+	1 004 587	1 004 587	-	-
Variation des primes acquises non émises	+	26 700	26 700	-	-
Variation des primes à annuler	+	- 10 890	- 10 890	-	-
Variation des primes non acquises	+	598 722	- 598 722	-	-
	+	23 333 249	23 333 249	-	-
Produit des placements alloués	+	21 669		21 669	16 698
Autres produits techniques	+	716 624		716 624	702 670
Subvention d'exploitation	+	-			
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	12 800 528	12 004 432	796 097	877 499
Charges des provisions pour sinistres	-	581 989	- 472 940	- 109 049	111 023
	-	12 218 539	11 531 491	687 048	988 522
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	3 141 279		3 141 279	3 199 856
Frais d'administration	-	1 527 327		1 527 327	1 602 077
Commissions reçues des réassureurs	+				
Participation aux bénéfices GAMEST	+		- 7 269 056	7 269 056	7 474 315
	-	4 668 606	7 269 056	- 2 600 450	- 2 672 383
Autres charges techniques	-	355 274		355 274	369 580
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	6 829 123	4 532 702	2 296 421	2 033 649

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2021

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2021	Opérations 2020
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	2 296 421	2 033 649
Produits de placements			
Revenu des placements	+	268 081	274 531
Profits provenant de la réalisation des placements	+	50 517	9 970
Reprise prov. dépréciation placements	+	52 502	11 455
	+	371 099	295 957
Charges des placements			
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	-	32 889	29 750
Intérêts des emprunts	-	-	11 000
Perte sur cession valeurs mobilières	-	47 111	6 099
Dotation provision pour dépréciation val. mobilières	-	17 508	76 581
Autres charges des placements	-	44 668	43 789
	-	142 175	167 220
Produits des placements transférés	-	21 669	16 698
Résultat exceptionnel			
Produits exceptionnels	+	6 470	345 317
Charges exceptionnelles	-	-	342 969
Impôts sur bénéfice	-	663 236	596 422
Résultat de l'exercice	+	1 846 910	1 551 614

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES.

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE	NOMBRE	DESIGNATION DES VALEURS	BANQUE	VALEUR INSCRITE AU BILAN AU 31/12/2021			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
				VALEUR BRUTE (coût d'achat)	CORRECTIONS DE VALEUR (Provision pour dépréciation)	VALEUR NETTE	

230 ACTIONS ET TITRES COTES			BANQUE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
FR0010557264	500	AB SCIENCE	BPBFC	8 820	0	8 820	6 000
FR0000120073	25	AIR LIQUIDE	BPBFC	3 712	0	3 712	3 833
FR0013285012	309	ALL.EUR HIGH YIELD MC FC	BPBFC	34 407	0	34 407	34 444
FR0010220475	86	ALSTOM	BPBFC	3 680	0	3 680	2 685
FR0000071946	27	ALTEN	BPBFC	3 005	0	3 005	4 280
FR0013412269	101	AM ETF PEA NASD 100	BPBFC	3 459	0	3 459	4 234
FR0013412012	225	AM PEA MSCI EM.ASIA	BPBFC	5 776	0	5 776	5 649
US04010L1035	500	ARES CAPITAL	BPBFC	6 706	0	6 706	9 372
FR0000120966	100	BIC	BPBFC	4 808	0	4 808	4 732
FR0000063935	250	BONDUELLE	BPBFC	4 960	0	4 960	5 213
FR0004548873	2 000	BOURBON CORPORATION	BPBFC	14 955	14 955	0	0
US1405011073	250	CAPITAL SOUTHWEST	BPBFC	5 980	0	5 980	5 590
FR0010828137	1 295	CARMILA	BPBFC	19 390	0	19 390	17 949
DE0005313704	17	CARL ZEISS MEDITEC	BPBFC	2 692	0	2 692	3 138
FR0000125585	2 000	CASINO GUICHARD PERRACHON	BPBFC	43 780	0	43 780	46 300
NL0010949392	1000	CNOVA	BPBFC	9 213	0	9 213	6 900
DE000A265625	200	CR CAPITAL	BPBFC	6 220	0	6 220	6 700
FR0000120644	50	DANONE	BPBFC	2 868	0	2 868	2 730
FR0000130452	38	EFFAGE	BPBFC	3 365	0	3 365	3 437
BE0003822393	39	ELTA GROUP	BPBFC	3 539	0	3 539	4 512
FR0012435121	212	ELIS PROMESSES	BPBFC	3 377	0	3 377	3 227
FR0000793510	183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	0	102 294	141 917
FR0010208488	2 000	ENGIE	BPBFC	29 740	0	29 740	26 028
FR0000121667	23	ESSILORLUXOTTICA	BPBFC	3 427	0	3 437	4 307
GB00B15KY328	500	ETFS COMMOD.SECUR.PERP.SILVER	BPBFC	10 000	0	10 000	9 071
NL0011585146	16	FERRARI	BPBFC	2 707	0	2 707	3 640
NL0011279492	250	FLOW TRADERS	BPBFC	8 351	0	8 351	8 050
FR0000792780	167	FRUCTIPIERRE SCPI	BPBFC	69 586	0	69 586	92 385
FR0011279492	200	GROUPE EUROMEDIS	BPBFC	3 916	0	3 916	2 100
FR0011726835	35	GTT	BPBFC	2 564	0	2 564	2 879
FR0013535952	40	MULTIBONDS SP R FCP 4DEC	BPBFC	0	0	0	3 258
FR0013535325	185,5641	HB20 MULTISTRATEGIES SP NC FCP 4D	BPBFC	0	0	0	2 025
FR0000052292	3	HERMES INTERNATIONAL	BPBFC	3 665	0	3 665	4 608
ES0144580Y14	820	IBERDROLA	BPBFC	8 988	0	8 988	8 536
ES0144580Y14	238	IBERDROLA	BPBFC	2 508	0	2 508	2 478
FR0000033904	300	JACQUET METALS	BPBFC	6 645	0	6 645	6300
FR0000121485	6	KERING	BPBFC	4 560	0	4 560	4 241
MHY481251012	500	KNOT OFFSHORE PARTNERS	BPBFC	6 237	0	6 237	5 909
FR0000032278	35 000	LATECOERE AVIATION	BPBFC	36 673	0	36 673	18 550
FR0000120321	10	L'OREAL	BPBFC	3 878	0	3 878	4170
FR0010241638	1046	MERCIALYS	BPBFC	11 098	0	11 098	8 964
FR0000121261	28	MICHELIN	BPBFC	3 818	0	3 818	4 036
IE00897IPT29	291	MUZ GL HIGH YIELD HED.EUR	BPBFC	34 539	0	34 539	34 219
FR0000133308	1000	ORANGE	BPBFC	9 585	0	9 585	9 413
FR0000075392	1000	ORAPI	BPBFC	10 040	0	10 040	6 430
FR0000184798	24	ORPEA	BPBFC	2 530	0	2 530	2 114
FR0000120693	22	PERNOD RICARD	BPBFC	3 952	0	3 952	4 653
FR0013252186	800	PLASTIQUE DU VAL DE LOIRE	BPBFC	5 680	0	5 680	5 040
FR0000060618	2 000	RALLYE	BPBFC	25 433	0	25 433	10 080
FR0000120388	1 500	RECYLEX	BPBFC	18 930	0	18 930	2 772
NL0011821392	66	SIGNIFY	BPBFC	3 119	0	3 119	2 691
BE0003717312	9	SOFINA	BPBFC	3 256	0	3 256	3 888
FR0013379484	286	SOLUTIONS 30	BPBFC	1 314	0	1 314	2 029
NL00150001Q9	400	STELLANTIS	BPBFC	6 676	0	6 676	6 671
DE0008303504	163	TAG IMMOBILIE	BPBFC	4 434	0	4 434	4 005
NL0014559478	236	TECHNIP ENERGIES	BPBFC	2 858	0	2 858	3 026
FR0000051807	11	TELEPERFORMANCE	BPBFC	3 599	0	3 599	4 312
FR0000121329	30	THALES	BPBFC	2 570	0	2 570	2 244
FR0000120271	819	TOTALENERGIES SE	BPBFC	31 474	0	31 474	36 552
FR0013506730	1706	VALLOUREC REGROUPEMENT PAR 40	BPBFC	24 391	0	24 391	15 013
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES				715 079	14 955	700 124	705 511

2302 ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
FR0013332509	231 5,88	PARTS SOC. BP SLFDS F O.H.Y.23 I D FCP3DEC	BPALC BPBFC	1 475 60 172	- -	1 475 60 172	1 732 58 815
TOTAL ACTIONS ET PARTS D'AUTRES O.P.C.V.M.				61 648	-	61 648	60 547

230 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL			DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
		Livret association institutionnel Livret association institutionnel	BPBFC BPALC	12 285 3 246 120	- -	12 285 3 246 120	12 285 3 246 120
219 717				3 258 405	-	3 258 405	3 258 405

232200 PRETS				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
		PRET ACTION LOGEMENT AVANCE TRESORERIE ESTASSUR PRET KUHN COURTAGE		57 636 380 000 156 506		57 636 380 000 156 506	57 636 380 000 156 506
TOTAL COMPTE PRETS				594 142	-	594 142	594 142

ACTIONS ET TITRES NON COTES				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
	58 1 591 2700	PARTS BCAC EXPERTISES PARTS GIE GIGAM PARTS ESTASSUR GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES		2 245 500 226 980 2 700 000		2 245 500 226 980 2 700 000	2 245 500 226 980 2 700 000
TOTAL COMPTE PARTICIPATION				2 929 725	-	2 929 725	2 929 725

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION				VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
		IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE LOCAUX RUE STANISLAS PARKING IMMEUBLE PASTEUR DOLE		1 043 085 350 886 3 000 54 030	608 160 192 552 3 000 32 725	434 925 158 334 0 18 305	2 756 500 300 000 3 500 90 000
TOTAL CPTÉ IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION				1 451 001	899 437	611 564	3 150 000

SOUS-TOTAL R.332-20		9 010 000	854 393	8 155 607	10 698 330
----------------------------	--	------------------	----------------	------------------	-------------------

231 OBLIGATIONS			ECHÉANCE	VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
FR0000140030	150	TPCie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1 ^{ère} tranche)		24 468	0	24 468	18 911
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1 ^{ère} et 2 ^{ème} tranche)		7 866	0	7 866	6 744
				32 334	0	32 334	25 654
FR0012074284	1	CASINO GP 2.798 %14-05082026 EMTN	05/08/2026	103 700	1 550	102 150	95 710
XS1388625425	100	FIAT CHYSLER 3.75%16-29032024	29/03/2024	104 200	2 328	101 872	107 970
FR0011801596	1	RALLYE 4%14-020421	02/04/2021	17 984	-	17 984	22 000
				225 884	3 879	222 005	225 680
TOTAL OBLIGATIONS				258 218	3 879	254 340	251 334

SOUS-TOTAL R.332-21		258 218	3 879	254 340	251 334
----------------------------	--	----------------	--------------	----------------	----------------

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	SURCOTE DECOTE	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2021
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	715 079	14 955	700 124	705 511
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	61 648	-	61 648	60 547
234300	LIVRETS ASSOCIATION	3 258 405	-	3 258 405	3 258 405
232	PRETS	594 142	-	594 142	594 142
250+260	PARTICIPATION	2 929 725	-	2 929 725	2 929 725
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 451 002	839 437	611 564	3 150 000
231	OBLIGATIONS	258 218	3 879	254 340	251 234
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		9 268 218	858 271	8 409 947	10 949 664

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

◆ ACTIF

Actifs incorporels :

Ce poste comprend :

- les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles :

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

- agencement, aménagements, installations : 10 ans
- matériel informatique : 3 ans
- mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans.

Placements immobiliers :

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :
 - Gros œuvre : 65 % amorti entre 80 et 120 ans
 - Clos et couvert : 10 % amorti entre 30 et 35 ans
 - Lots techniques : 15 % amorti sur 25 ans
 - Second œuvre : 10 % amorti sur 15 ans.

Autres placements :

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

1) Intérêts et loyers acquis non échus :	6 736 €
2) Frais d'acquisition reportés	411 547 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

◆ PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2020

Le résultat de l'exercice de la MALJ de 2020 d'un montant de 1 551 614 K€ a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau :	4 051 206 €
a été augmenté du résultat de 2020 pour :	1 551 614 €
solde du report à nouveau au 31/12/2021	5 602 821 €

Provisions techniques :

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2021, le taux de la MALJ s'établit à **3,03 %**, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écartés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de **31 467 €**.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à **23 333 249 €**. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

A compter de 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est dorénavant rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de **1 004 587 €** au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2021, une répartition d'un montant de **7 269 056 €** au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment :

- la vente de matériel informatique : pour 340 €
- subvention COVID 19 : pour 760 €
- reprise provision M. LOUP : pour 2 914 €
- intérêts sinistres Assurances de Personnes CABRIT et solde compte BPI : pour 2 456 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2021 s'établit à **6 470 €**.

CHARGES

Charges de Sinistres :

Les charges de sinistres sont de **12 218 539 €** (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2021, le taux de la MALJ s'établit à **3,03 %**, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- totalité des salaires et charges des commerciaux
- prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

- aucune charge exceptionnelle en 2021

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	31.12.2021
Logiciels	27 913	-	-	27 913
27 913	10 062	-	-	10 062
10 062	5 382	-	-	5 382
5 382	43 357	-	-	43 357

Placements immobiliers (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	31.12.2021
Constructions	1 357 277	49 740	8 660	1 398 357
Terrains	52 645	-	-	52 645
TOTAL	1 409 922	49 740	8 660	1 451 002

Actifs corporels d'exploitation :

Rubrique	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	31.12.2021
Mobilier/Matériel	288 172	11 545	-	299 717
Matériel de transport	37 140	-	-	37 140
Dépôts versés	2 344	-	-	2 344
Agencements	527 954	-	-	527 954
TOTAL	855 610	11 545	-	867 155

Amortissements :

Rubrique	31.12.2020	Dotation	Reprises	31.12.2021
Immobilisations incorporelles	42 512	263	-	42 775
Actif immobilier	795 731	43 706	-	839 437
Immobilisations corporelles d'exploitation	726 301	22 910	-	749 211
Matériel de transport	10 023	9 285	-	19 308
TOTAL	1 574 567	76 164	-	1 650 731

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2020	Acquisitions	Cessions	31.12.2021
Actions cotées	597 993	358 855	239 769	715 079
Actions / parts /OPCVM	61 648	-	-	61 648
Prêts	437 569	195 000	38 427	594 142
Actions et titres non cotes	463 725	-	234 000	229 725
Obligations cotées	273 365	-	15 147	258 218
Autres placements	3 219 717	2 538 688	2 500 000	3 258 405
Certificats mutualistes	2 700 000	-	-	2 700 000
TOTAL	7 754 017	3 090 543	3 027 344	7 817 216

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2020	Dotation	Reprises	31.12.2021
PDD	112 570	17 508	52 502	77 577
TOTAL	112 570	17 508	52 502	77 577

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2020	Augm.	Dimin.	31.12.2021
Part Primes non acquises	3 672 903	-	598 722	3 074 181
Part Prévisions de recours à encaisser	- 4 772 461	4 944 815	4 772 461	- 4 600 107
Part Sinistres à payer	32 761 399	1 194 819	1 840 113	32 116 104
TOTAL	31 661 841	6 139 634	7 211 297	30 590 178

Provisions techniques brutes :

Rubrique	31.12.2020	Augm.	Dimin.	31.12.2021
Prov. Primes non acquises	3 672 903	-	598 722	3 074 181
Prov. Sinistres à payer	32 797 427	1 206 219	1 876 141	32 127 504
Prév. Recours à encaisser	-4 772 461	4 944 815	4 772 461	-4 600 107
Provision Frais de gestion	1 066 742	-	106 472	960 270
TOTAL	32 764 611	6 151 034	7 353 797	31 561 848

Capitaux propres :

Rubrique	31.12.2020	Augm.	Dimin.	31.12.2021
Fonds d'établissement	1 148 625	32 390	2 365	1 178 650
Droit d'adhésion	-2 365	4 730	4 686	-2 321
Réserve de capitalisation	-	-	-	-
Réserve de réévaluation	63 959	-	1 302	62 658
Réserve pour éventualités diverses	7 000 000	-	-	7 000 000
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000	5 653 000	5 653 000	- 5 653 000
Report à nouveau débiteur				
Report à nouveau créateur	4 051 206	1 551 614	-	5 602 821
Résultat de l'exercice	1 551 614	1 846 910	1 551 614	1 846 910
TOTAL	8 160 040	9 088 644	7 212 967	10 035 718

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2020	Augm.	Dimin.	31.12.2021
Provision pour risque incertain	42 467	-	2 914	39 553
Provision pour indemnité de fin de carrière	56 018	2 961	-	58 979
Provision Médaille du travail	35 635	-	4 168	31 467
TOTAL	134 120	2 961	7 082	129 999

Créances et dettes d'exploitation :**Créances**

Rubrique	31.12.2020	31.12.2021	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	3 401 752	3 026 071	3 026 071	-
Créances nées d'opérations de réassurance	178 620	189 670	189 670	-
Personnel	-	-	-	-
Débiteurs divers	222 925	92 764	92 764	-
TOTAL	3 803 297	3 308 505	3 308 505	-

Dettes

Rubrique	31.12.2020	31.12.2021	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	610 554	711 333	711 333	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 999 294	123 010	123 010	-
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	28 066	26 044	26 044	-
Personnel	129 987	118 517	118 517	-
Etats, organismes Sécurité Sociale	779 130	355 403	355 403	-
Créditeurs divers	674 605	652 191	652 191	-
TOTAL	4 221 636	1 986 498	1 986 498	-

Compte de régularisation actif et passif :**Actif**

Rubrique	31.12.2020	Augm.	Dimin.	31.12.2021
Intérêts et loyers courus et non échus	9 610	6 736	9 610	6 736
Frais acquisition reportés	511 425	-	99 878	411 547
Charges constatées d'avance	12 061	14 669	12 061	14 669
TOTAL	533 096	21 405	121 549	432 952

Passif

Rubrique	31.12.2020	Augm.	Dimin.	31.12.2021
Amortissements des diff. sur les prix de remboursement	3 879	961	-	4 840
TOTAL	3 879	961	-	4 840

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises :

Ventilation des primes acquises	2020	2021
Primes émises	22 238 554	21 714 130
Frais et accessoires émis	1 017 303	1 004 587
Variation des primes acquises non émises	37 530	26 700
Variation des primes à annuler	- 52 810	- 10 890
Variation des primes non acquises	180 189	598 722
TOTAL des primes acquises	23 060 388	23 333 249

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2020	2021
Primes émises	22 238 554	21 714 130
Frais et accessoires émis	1 017 303	1 004 587
Variation des primes acquises non émises	37 530	26 700
Variation des primes à annuler	- 52 810	- 10 890
Variation des primes non acquises	- 180 189	598 722
TOTAL des primes cédées	23 060 388	23 333 249

Sinistres :

Brut

Charges de sinistres	2020	2021
Prestations et frais payés	11 905 309	12 004 432
Charges des provisions pour sinistres	- 2 853 111	- 581 989
Autres charges de gestion	877 499	796 097
TOTAL des charges de sinistres	9 929 697	12 218 539

Cessions

Charges de sinistre cédées	2020	2021
Prestations et frais payés	11 905 309	12 004 432
Charges des provisions pour sinistres	- 2 964 134	- 472 940
TOTAL des charges de sinistres	8 941 175	11 531 491

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

	2020	2021
Frais de sinistres	877 499	796 097
Frais d'acquisition	3 199 856	3 141 279
Frais d'administration	1 602 077	1 527 327
Autres charges techniques	369 580	355 274
TOTAL	6 049 011	5 819 977

Ventilation des produits et charges de placements :

Produits	2020	2021
Revenus des placements	271 379	265 623
Profits de réévaluation	1 302	1 302
Profits de réalisation sur valeurs mobilières	8 668	49 215
Intérêts bancaires et Prêts	3 152	2 458
Reprise sur provision pour dépréciation	11 455	52 502
	295 957	371 099
Charges		
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres	1 130	3 450
Frais internes de gestion sur placements	39 620	29 439
Perte sur cession valeurs mobilières	6 099	47 111
Amortissement des différences de prix de remboursement	1 662	961
Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	42 127	43 706
Dotation provision pour dépréciation durable	76 581	17 508
TOTAL	167 220	142 175

Détail des produits et charges exceptionnels

Produits	2020	2021
Cession matériels mobiliers et informatiques	150	340
Cession portefeuille agent	342 969	-
Intérêts sin ADP CABRIT et cpte BPI		2 456
Reprises provisions pour risques et charges	2 198	2 914
Subvention pour Covid	-	760
TOTAL	345 317	6 470

Charges	2020	2020
VNC des immobilisations cédées	-	-
Rachat portefeuille agent	342 969	-
TOTAL	342 969	-

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2020	2021
Salaires bruts (hors intéressement)	623 580	621 633
Charges sociales	246 210	249 922
Taxes sur salaires	73 262	74 184
TOTAL	943 052	945 739

En 2021, les salariés ont pu bénéficier de 348 heures de formation (formations obligatoires DDA incluses).

Effectif	2020	2021
Cadres	4	5
Employés	12	13
TOTAL effectif moyen	16	18

	2020	2021
Commission d'assurance directe	4 276 559	3 855 712

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
2019				-	-
Sinistres payés	15 676 475	9 472 910	5 884 490	-	-
Provisions au 31.12	5 176 820	5 318 365	8 863 587	-	-
Charges de sinistres	20 853 295	14 791 275	14 748 077	-	-
Primes acquises	33 425 095	21 274 303	20 840 948	-	-
% S/P	62.39%	69.53%	70.76%	-	-
2020					
Sinistres payés	16 291 348	9 786 008	9 889 043	5 838 983	-
Provisions au 31.12	5 312 991	3 872 652	3 529 748	8 986 845	-
Charges de sinistres	21 604 339	13 658 660	13 418 791	14 825 828	-
Primes acquises	33 425 095	21 274 303	20 840 948	23 060 388	-
% S/P	64.64%	64.21%	64.39%	64.29%	-
2021					
Sinistres payés	16 756 553	10 205 901	10 666 797	9 586 495	6 046 953
Provisions au 31.12	3 688 478	3 491 386	1 642 027	4 885 622	9 410 946
Charges de sinistres	20 445 031	13 697 287	12 308 824	14 472 117	15 457 899
Primes acquises	33 425 095	21 274 303	20 840 948	23 060 388	23 333 249
% S/P	61.17%	64.39%	59.06%	62.76%	66.25%

NOTES :



Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables

Siège Social : 6 bd de l'Europe B.P. 3169 – 68063 MULHOUSE CEDEX – Tél. 03 89 35 49 49 – malj.fr

Entreprise régie par le code des assurances. Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST)